

1. APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
DANS SA SEANCE DU 1 SEP. 1986

2. SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU 9 SEP. 1986 J - 8 OCT. 1986

LE SYNDIC LE SECRETAIRE:

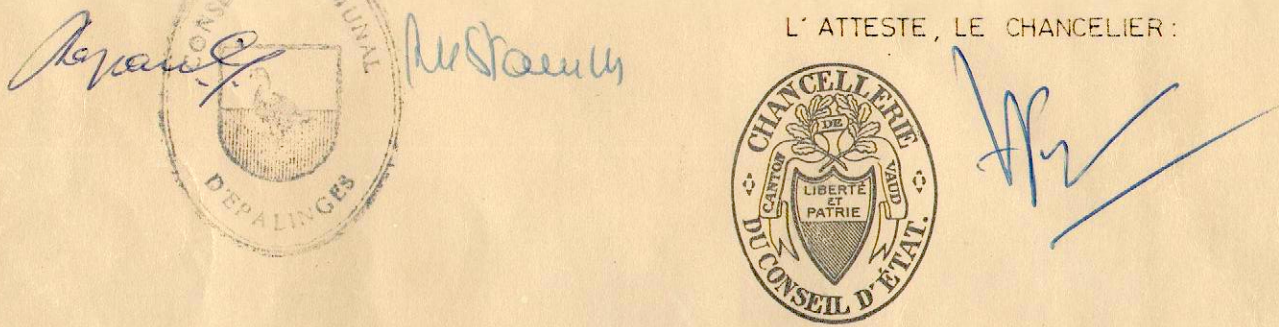
LE SYNDIC LE SECRETAIRE:

3. ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SA SEANCE DU 8 4 1986 1987

4. APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
DU CANTON DE VAUD
LAUSANNE LE 13 NOV. 1987

LE PRESIDENT LE SECRETAIRE:

LE PRESIDENT LE SECRETAIRE:



LEGENDE

- PERIMETRE DU PLAN DE QUARTIER
- AIRE FORESTIERE
- ZONE D'HABITATION COLLECTIVE
- PERIMETRES D'IMPLANTATION DES BATIMENTS
- ORIENTATION OBLIGATOIRE DES FAITES
- BATIMENT A TITRE INDICATIF
- PERIMETRE DU GARAGE SOUTERRAIN A TITRE INDICATIF
- TROTTOIR
- BANQUETTE HERBEUSE ARBORISEE
- CHEMINS ET PLACES A TITRE INDICATIF
- ZONE DE VERDURE OU TERRASSE
- ZONE OBLIGATOIRE ARBORISEE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS 10M. DES L'AXE DU CHEMIN
- N° PARC. LISTE DES PROPRIETAIRES
- 382 CLAUDE BRAND
- 384 RESIDENCE DES BOSQUETS

COORDONNEES MOYENNES : 540.175 / 155.580

